



**Championnat suisse interclubs actifs, ligue nationale A, samedi le 21 mai 2022**

## **Informations et Directives**

### **1. Informations générales**

#### **1.1 Arrivée / Places de parc**

Les places de parking se trouvent à proximité du stade et sont gratuites (attention un des deux parkings est en zone bleue). La possibilité de stationnement pour le car est indiquée dans [l'invitation](#).

#### **1.2 Ouverture du stade**

Le stade est ouvert dès 07:00

#### **1.3 Entrée**

L'entrée dans le stade est gratuite.

#### **1.4 Vestiaire**

Des vestiaires sont disponibles pour se changer et se doucher.

### **2. Directives aux athlètes et aux entraîneurs**

#### **2.1 Règlements**

Ils s'appliquent les règlements IWR 2022, RO 2022, CSI 2020, ainsi que les fiches techniques correspondantes.

#### **2.2 Inscriptions des athlètes**

Jusqu'au mercredi 18 mai 2022, la composition standard doit être effectuée dans l'inscription en ligne (annonce des athlètes par discipline, annonce des athlètes remplaçants).

#### **2.3 Horaire définitive**

Voir le site web de l'organisateur

<https://stadegeneve.ch/csi-lna/>

#### **2.4 Réunion des chefs d'équipes**

La réunion des chefs d'équipes aura lieu à 09h30 dans la tente à côté de la tour de chronométrage. Les mutations finales (dans le cadre de la composition standard) sont effectuées.

#### **2.5 Dossards**

Les dossards seront distribués à l'inscription. Les dossards sont portés sans être pliés et de manière lisible sur la poitrine.

#### **2.6 Rassemblement des athlètes**

Les athlètes se réunissent sur leur terrain de compétition en temps utile selon l'horaire.

Pour les courses: 10 minutes avant le temps selon l'horaire.

Disciplines techniques : 15 minutes avant le temps selon l'horaire.



## 2.7 Nombre d'essais

- Longueur, triple saut, poids, disque et javelot : 4 essais
- Hauteur : selon RO

## 2.8 Distances des planches d'appel / Hauteurs de saut

### - Saut en hauteur

- Hommes : jusqu'à 2.00m: 5cm, dès 2.00m: 3cm
- Femmes : jusqu'à 1.65m: 5cm, dès 1.65m: 3cm

Les hauteurs de départ peuvent être communiquées sur place après les sauts d'échauffement.

### - Perche

- Hommes : jusqu'à 3.60m: 30cm, dès 3.60m jusqu'à 4.60m: 20cm, dès 4.60m; 10cm  
Hauteur minimale: 2.70m
- Femmes : jusqu'à 3.00m: 30cm, dès 3.00m jusqu'à 3.80m: 20cm, dès 3.80m; 10cm  
Hauteur : minimale 2.10m

Les hauteurs de départ peuvent être communiquées sur place après les sauts d'échauffement.

### - Triple saut

Les planches d'appel seront choisies lors de la réunion des chefs d'équipe.

## 2.9 Contrôle des engins

Le contrôle des engins se trouve dans le conteneur de matériel près de l'inscription des bénévoles (à partir de 9h00).

## 2.10 Séjourner dans la zone intérieure

Entraîneurs ou autre accompagnants qui ne sont pas en compétition, n'ont pas le droit de séjourner dans la zone intérieure. Le non-respect de cette règle peut impliquer la disqualification de l'athlète concerné.

## 2.11 Prescriptions sur la tenue et la publicité

Les concurrents/es doivent s'aligner dans la tenue officielle de leur club/COA resp. une tenue de compétition individuelle autorisée conformément au règlement sur la publicité de Swiss Athletics. Sur le terrain ou l'emplacement de compétition, ils n'ont pas le droit de faire de la publicité sous une autre forme.

## 2.12 Signature du chef d'équipe

La signature du capitaine d'équipe n'est plus nécessaire, car tous les résultats peuvent être consultés au 'Live Résultats'. Les réclamations ou les protêts doivent être déposés directement auprès des juges-arbitres.

## 2.13 Cérémonie protocolaire

La cérémonie protocolaire se déroule selon les indications dans l'horaire. Elle fait partie de la compétition.

## 2.14 Distinctions

Les trois meilleures équipes reçoivent des distinctions.



### **2.15 Aides/Juges**

Chaque équipe fournira deux aides/juges à l'organisateur. La répartition des aides est publiée sur le site web de l'organisateur. Les bénévoles s'annoncent à temps (conformément à la convocation) lors de l'inscription des bénévoles. Les équipes qui ne fournissent pas d'aides peuvent être exclues.

### **2.16 Contrôle de dopage**

Des contrôles de dopage peuvent être effectués aux championnats.

### **2.17 Service sanitaire**

Un poste de premiers secours se trouve sur le terrain de compétition (près du local matériel).

### **2.18 Assurance**

L'assurance accidents et vol est l'affaire des concurrents/es. L'organisateur décline toute responsabilité.

### **2.19 Restauration**

Des services de restauration sont disponibles au stade.

### **2.20 Renseignement**

Swiss Athletics: Rizvana Bono, [rizvanabono@swiss-athletics.ch](mailto:rizvanabono@swiss-athletics.ch), 031 359 73 05

Stade Genève Athlétisme, Werner Nikles, [competitions@stadegeneve.ch](mailto:competitions@stadegeneve.ch), 079 330 15 22